

Le P'tit Journal

de

n° 21 Avril 2022



L'Épine
ÎLE DE NOIRMOUTIER

Édito du Maire



Un temps pour tout...

Chères Épinerines, chers Épinerins,

Depuis deux ans, confinement et crise sanitaire obligent, la municipalité a fait face aux urgences qui n'ont pas manqué durant cette période.

L'action communale s'est malgré tout poursuivie dans le droit fil de la politique menée depuis 2014 et renouvelée en 2020, de redonner à notre village une vitalité, aujourd'hui reconnue par tous.

La remise en état et l'équipement en matériel de La Salangane, la poursuite de l'installation de commerces de proximité, la résidence de la place Fouasson qui verra prochainement l'installation d'un poissonnier et de la nouvelle bibliothèque sont le résultat du travail de vos élus. L'objectif est de vous apporter à tous les services de proximité nécessaires en incluant les services publics, qui aujourd'hui, viennent au-devant des citoyens, avec des permanences en mairie.

Les budgets ont été votés, les taux d'imposition sont maintenus à l'identique pour 2022.

Le budget 2022 prévoit, entre autres, la rénovation de notre école, l'étude d'une structure, type résidence service, les travaux d'agrandissement des ateliers municipaux, la création d'un parc sécurisé avec des jeux pour les enfants.

L'orientation principale reste le logement, avec le démarrage de l'aménagement du Pas de Lisière et la possibilité d'acquisition de terrains à destination de programmes de logements en résidences principales.

Toutes ces dispositions viennent compléter les actions déjà initiées comme les 14 logements prévus en Bail Réel Solidaire sur l'ancienne colonie du Mans. Ce programme permettra aux jeunes îliens de devenir propriétaires, nous assurant du maintien de ces biens en résidences principales, en donnant ainsi tout son sens aux aides de la collectivité en faveur du logement pour les jeunes actifs.

Alors que nous devrions tous nous féliciter de la mise en place de ce type d'opération sur l'ex-colonie du Mans, indispensable au maintien des jeunes sur notre territoire, nous avons été saisis d'un recours de notre opposition (conseil municipal du 2 mars 2022) sur la délibération d'attribution à un opérateur par l'Établissement Public Foncier (EPF).

Il est tout à fait regrettable, en retardant le projet, que l'intérêt de nos jeunes ne l'ait pas emporté dans leur décision. Cette posture contre le logement des jeunes, qui nie la réalité du territoire, est peut-être à rapprocher de leur volonté de ne rien faire bouger sur la commune, et au final, l'expression de ce qu'ils souhaitent réellement.

Quoi qu'il en soit je peux vous assurer de la détermination de notre équipe à poursuivre les actions engagées au service de tous.

Bien à vous.

DÉVELOPPEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Dans le cadre du développement du numérique au plan national, Vendée Numérique initie et construit depuis 2018 le réseau Très Haut Débit du département de la Vendée, sur la base de la technologie fibre optique. Le projet prévoit que tous les foyers et entreprises de Vendée soient raccordés au très haut débit.

Cette opération, qui nécessite la reconstruction complète des réseaux télécom existants, permet d'offrir aux particuliers des débits supérieurs oscillant entre 300 Mb/s et 8 Gb/s (source opérateur - débit non garanti).

La mise en place de ce réseau se poursuit sur notre commune et devrait couvrir l'ensemble de l'île fin 2023.

Les avantages de la fibre sont :

- Un meilleur débit de connexion internet
- Une connexion plus stable
- Surfer à plusieurs
- Télé en ultra HD (flux 4k)
- Recevoir et envoyer des données à la vitesse de la lumière
- Coût différent entre un abonnement ADSL et la fibre

Pour toute information, connectez-vous sur le site de vendeenumerique.fr.

VIE SCOLAIRE

PREMIÈRE INSCRIPTION À L'ÉCOLE : QUELLES DÉMARCHES EFFECTUER ?

Depuis septembre 2019, l'école est devenue obligatoire pour les enfants de 3 ans.

De ce fait, vous devez vous rapprocher du service accueil de la mairie pour inscrire votre enfant. Il vous sera demandé de fournir :

- une copie du livret de famille ou l'acte de naissance,
- la carte d'identité du responsable légal,
- un justificatif de domicile récent
- une copie du carnet de santé pour attester des vaccinations obligatoires reçues par l'enfant.

Vous pouvez aussi fournir sa carte d'identité, s'il en a une.

Vous recevrez ensuite un certificat d'inscription qui vous permettra d'effectuer les démarches auprès de l'école (Tél. : 02 51 39 11 92). Les enfants de 2 ans accomplis au 1^{er} septembre 2022 peuvent être accueillis en Toute Petite Section à condition qu'ils soient propres et autonomes.

Pour vous faire découvrir notre école, une journée "Portes Ouvertes" sera organisée à l'école communale, 25 rue Charlemagne, le samedi 30 avril 2022, de 10h à 12h.

SERVICE SOCIAL

ÉPICERIE SOCIALE "LA PETITE ÉPICERIE"

Début septembre, le CCAS de L'Épine a voté une convention renouvelable d'un an avec le CCAS de Noirmoutier en l'île.

Ce partenariat permet aux épinerins en difficulté morale ou financière d'accéder aux services proposés par la Petite Épicerie :

- aide alimentaire
- aide à l'autonomie
- insertion durable

Les admissions des bénéficiaires sont faites après l'étude d'un dossier d'inscription.

La Petite Épicerie est implantée à Noirmoutier en l'île : 14 rue de la Poste sur le site de l'ancien hôpital. Tél : 07 84 30 86 33.

Le CCAS de L'Épine prend en charge le coût de fonctionnement des bénéficiaires de la commune. Il est fixé à 3 € par passage et par personne. Est considéré comme bénéficiaire chaque membre d'une famille.

L'objectif de l'épicerie est de faire en sorte que l'on puisse construire un parcours d'insertion, une aide alimentaire, et sensibiliser les personnes à la gestion du quotidien, la santé, l'éducation et résoudre un certain nombre de difficultés.



FRANCE SERVICES - NOUVEAU

Depuis le mois de septembre, la Communauté de communes de l'île de Noirmoutier vous propose, en lien avec l'État et les organismes partenaires, un nouveau service de proximité au sein de la Maison de l'Emploi : **France services**.

Les agents sont formés et disponibles, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h15 à 16h15 (sauf le mercredi après-midi et le vendredi après-midi), pour vous accompagner dans vos démarches administratives, telles que l'assurance maladie, l'assurance retraite, les allocations familiales, pôle emploi, la MSA et dans l'utilisation des outils informatiques et numériques du quotidien.

Depuis le début de l'année 2022, pour la commune de L'Épine, une permanence se tient les 1^{er} et 3^{ème} mardis de chaque mois, de 14h à 17h, en marie sur rendez-vous au 02 51 39 32 18.

ENVIRONNEMENT

DES ARBRES POUR LE FUTUR

Dans le cadre de la Stratégie Régionale pour la biodiversité "2018/2023", la Région a lancé une opération "Une naissance, un arbre".

La Région en partenariat avec la commune intervient à hauteur de 15 € par arbre planté, en fonction du nombre de naissances de l'année passée. En 2020, il y a eu 10 naissances à L'Épine.

Ce sont 10 arbres plantés en 2022 dans le cadre de cette volonté partagée pour la préservation de notre environnement.



Un arbre planté, c'est :

- 5 tonnes de CO² absorbées chaque année.
- 15 à 30 kg d'oxygène produits chaque année.
- Environ 50 % du rayonnement solaire filtré par son feuillage apportant fraîcheur sous son ombrage.

Un réservoir de biodiversité qui permet la présence de nombreux êtres vivants (insectes, oiseaux, petits mammifères, végétaux...)

Il n'y a pas de contrainte environnementale mais des réalités qu'il faut gérer au mieux afin que nous soyons tous gagnants.

REPAS DES AÎNÉS

Après une interruption de deux années pour cause de Covid, le repas des aînés de la commune a été proposé aux épinerins de 75 ans et plus.

121 convives ont répondu à l'invitation de la municipalité et se sont retrouvés à "La Salangane" pour participer à ce repas animé par " Her Musette" dans une ambiance chaleureuse et de convivialité.

Merci au personnel du centre des Quatre Vents pour leur prestation de qualité, ce fut également l'occasion pour beaucoup de nos aînés de découvrir notre salle municipale entièrement rénovée.



MAM LA BAMBINERIE

La Maison des Assistantes Maternelles a actuellement plusieurs places disponibles du lundi au samedi.

À partir de septembre, avec la rentrée des classes certains de leurs bambins partent vers de nouvelles aventures, ce qui laisse des places disponibles pour de nouveaux enfants.

Quatre assistantes maternelles accueillent vos enfants dans un lieu bienveillant, leur permettant d'évoluer librement et à leur rythme.

Différentes activités sont proposées : balades, pâtisserie, parcours de motricité, bricolage, peinture, etc...

Venez découvrir la vie à la MAM.

Contactez-les par mail mamlabambinerie@gmail.com ou au 07 49 39 02 14 ou sur  MAM la Bambinerie.



GRANDIR ENSEMBLE

L'association "Grandir Ensemble Noirmoutier" a été créée en 2012 par des familles confrontées aux difficultés de l'accueil scolaire de leurs enfants porteurs d'un handicap.

L'inclusion des personnes en situation de handicap dans le but de favoriser le «vivre ensemble» est la préoccupation majeure de Grandir Ensemble.



Ils œuvrent pour :

- Permettre à ces enfants, ados ou adultes de rejoindre des structures spécialisées où le manque de places fait cruellement défaut.
- Faciliter l'accessibilité aux activités sportives, ludiques et culturelles adaptées.
- Trouver des hébergements aux adultes, leur permettant une activité professionnelle dans le secteur protégé.
- Développer d'autres compétences, à travers le sport notamment.
- La sensibilisation aux différences, via le financement d'une pièce de théâtre à destination des collégiens, la participation à des manifestations sportives et populaires (piscine, course à pied, joëlettes, vélos adaptés, musique...), l'édition de supports de communication...

Rejoignez-les... Que vous soyez une personne porteuse d'un handicap ou un aidant, en demande de soutien ou en questionnement, n'hésitez pas à les contacter par mail grandirensemble.noirmoutier@gmail.com.

Retrouvez-les sur  Grandir Ensemble Noirmoutier et sur  [grandirensemblenoirmoutier](https://www.instagram.com/grandirensemblenoirmoutier)



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

13/09/2021 Thyam COSSON
21/09/2021 Diego JOB
10/10/2021 Armand SOUCHARD
03/11/2021 Lazare ADRIEN
28/12/2021 Billie DUBUISSON
21/01/2022 Talia GÉRARD
17/03/2022 Charlie FLORENTINO
18/03/2022 Ruby GALLAIS
03/04/2022 Madyson COUTON



MARIAGES

28/08/2021 Pierre BADELLON//Constanza MIGUEZ SALGADO
04/09/2021 Louis CAILLARD//Hortense GEORGES
02/10/2021 Melissa CONNINCKS//Corentin RAIMOND

DÉCÈS

Depuis juillet 2021, nous enregistrons 35 décès sur la commune

Classement par ordre chronologique.

Marilice RAIMONDEAU épouse OGER (77 ans) - Annie JOUANEL (64 ans) - Philippe RAIMOND (58 ans) - Félix BONNIN (82 ans) - Léon RENARD (99 ans) - Louis FRIOU (86 ans) - Christine CHAPPUIS épouse BADELLON (73 ans) - Étienne PÉNISSON veuve PÉNISSON (94 ans) - Valérie SÉCHÉ (51 ans) - André BALAT (75 ans) - Étienne GENDRON (78 ans) - Jean FORNO (86 ans) - Hubert PINEAU (79 ans) - Yves PÉNISSON (65 ans) - Sophie CAILLÉ épouse ROBARD (55 ans) - Louis (Pierre) FRADET (79 ans) - Ludovic FOUASSON (38 ans) - Armelle GENDRON épouse STOOS (78 ans) - Pierre-Yves GENDRON (64 ans) - Marie SOUPAULT née BOUCHEREAU (93 ans) - Yvon CORBREJAUD (76 ans) - Benoît FOUASSON (39 ans) - Cécile GROS née VIAUD (99 ans) - André BILLET (92 ans) - Julia BARCENA née BODIN (86 ans) - Grégory RABALLAND (54 ans) - Jean (Gilles) FOUASSON (85 ans) - Marcel GAUTIER (75 ans) - Monique RAYNAUD née BÉRAUT (79 ans) - Martine GAGEOT née ELUÈRE (71 ans) - Adrien GENDRON (88 ans) - James TARAUD (63 ans) - Maurice PALVADEAU (82 ans) - Alain DESNOS (63 ans) - Lucienne PINEAU née GENDRON (88 ans).

AGENTS MUNICIPAUX

RESTRUCTURATION DU SERVICE TECHNIQUE

Les services techniques se restructurent en prévision des départs à la retraite de plusieurs agents.

Jérôme TRÉTON, a été recruté en tant que responsable des services techniques et Didier GUILBAUD a pris la responsabilité de la voirie et des espaces verts, depuis le 1^{er} novembre 2021.

RÉORGANISATION DU SERVICE URBANISME

Suite à des mutations au service urbanisme, la commune a embauché trois nouvelles personnes.

- Angélique ROTROU, responsable du service ADS (Autorisation du Droit des Sols).

- Cécile GRISEL et Véronique CALLARD, agents instructeurs.

Angélique prend la responsabilité du service ADS mutualisé avec les communes de Barbâtre et La Guérinière.

Un agent de chacune de ces communes sera détaché à la mairie de L'Épine à partir du 1^{er} juin prochain.

L'instruction des dossiers a repris en interne depuis début mars et les permanences sont à nouveau assurées.

Le service urbanisme se tient à votre disposition les :
mardis sur rendez-vous de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30
et les
jeudis par téléphone de 9h à 12h et de 14h à 16h30

INFO ... EN BREF

URBANISME ADS : TRAVAUX EXTÉRIEURS

Nous rappelons aux habitants de la commune que la quasi-totalité des travaux réalisés en extérieur nécessitent une autorisation d'urbanisme y compris pour les clôtures et les changements d'huissierie.

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES

Le 2^{ème} tour des élections présidentielles se déroulera le dimanche 24 avril 2022, de 8h à 19h.

Les élections législatives, quant à elles, auront lieu les dimanches 12 et 19 juin 2022, de 8h à 18h.

Les deux bureaux de vote sont situés à la salle "La Salangane" - Avenue de la Liberté.

NOUVEAU À LA MAISON PARAMÉDICALE

Caroline SCHAEFER, psychologue clinicienne

Sur RDV au 07 57 43 04 13

NOUVEAU COMMERCE

Ouverture de la boutique d'un artisan-créateur "Les Bijoux de Lilou et ses curiosités" au 40b rue de l'Hôtel de Ville.

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

La Paillotte sur le port de Morin devient GREASER DINNER tenu par Henri PASSENAUD.

EXPRESSION DES ÉLUS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Lors du dernier conseil, les élus de la majorité ont voté l'intégration de L'Épine dans la liste du décret de la loi Climat et Résilience fixant la liste des communes concernées par le recul du trait de côte. Cette décision aurait pour conséquence, entre autre, pour les propriétaires d'accepter que leur bien soit démolit à leur frais « lorsque le recul du trait de côte est tel que la sécurité des personnes ne pourrait plus être assurée au-delà d'une durée de 3 ans » (art 242), en cas de vente ou construction la somme de la démolition devra être consignée en caisse des dépôts.

Si les noirmoutins ont la culture du risque face à la montée des eaux, fallait-il acter par un vote cet état de fait qui engendrerait des conséquences irréversibles sur l'habitat et balayer les travaux de défense contre la mer effectués depuis plusieurs décennies ?

Face à des questions sans réponses, nous avons voté Contre comme une majorité d'élus du littoral vendéen. Seulement 5 communes ont voté Pour dont les 4 de l'île...

Le P'tit journal de L'Épine n° 21 - Avril 2022

Directeur de publication : Dominique CHANTOIN, Maire

Coordination de la rédaction : Commission Communication

Mise en page : Catherine SEGUIN

Impression : Mairie de L'Épine

Diffusion : Services Techniques

Bulletin téléchargeable sur www.lepine-iledenoirmoutier.fr



L'Épine, île de Noirmoutier